“ENSEMBLE DESSINONS L’AVENIR DE LA MÉTROPOLE ”

plu2 communaux

plan local d’urbanisme

LE MAISNIL

Présentant un cadre rural de qualité aux portes du cœur de la métropole lilloise, la commune de Le Maisnil offre un habitat, caractérisé par un tissu pavillonnaire conséquent, ainsi qu’une activité agricole dynamique, tenant une place importante sur la commune.

CHIFFRES CLÉS DE LA COMMUNE

641 habitants

3,51 km²

183 hab./km²

La commune s’inscrit directement dans le projet métropolitain à travers le renforcement de l’offre liée à l’habitat, le maintien de l’activité agricole ou encore le développement de la Métropole nature.

OBJECTIFS DE LA RÉVISION

- Se doter d’un document constituant un véritable projet de développement durable pour la commune pour les années à venir, reprenant les exigences des lois entrées en vigueur depuis 2005, notamment les lois Grenelle de l’environnement et la loi ALUR, compatible avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) arrêté par le Syndicat Mixte de Lille Métropole le 26 février 2016 ;
- Poursuivre les actions en faveur d’une gestion économe de l’espace, notamment par l’optimisation du foncier bâti ;
- Favoriser les aménagements nécessaires à un développement équilibré ;
- Promouvoir les démarches en faveur de la préservation de l’environnement et de la biodiversité, de la valorisation de nos patrimoines naturels et culturels.

COMPRENDRE LA RÉVISION DU PLU DE LE MAISNIL
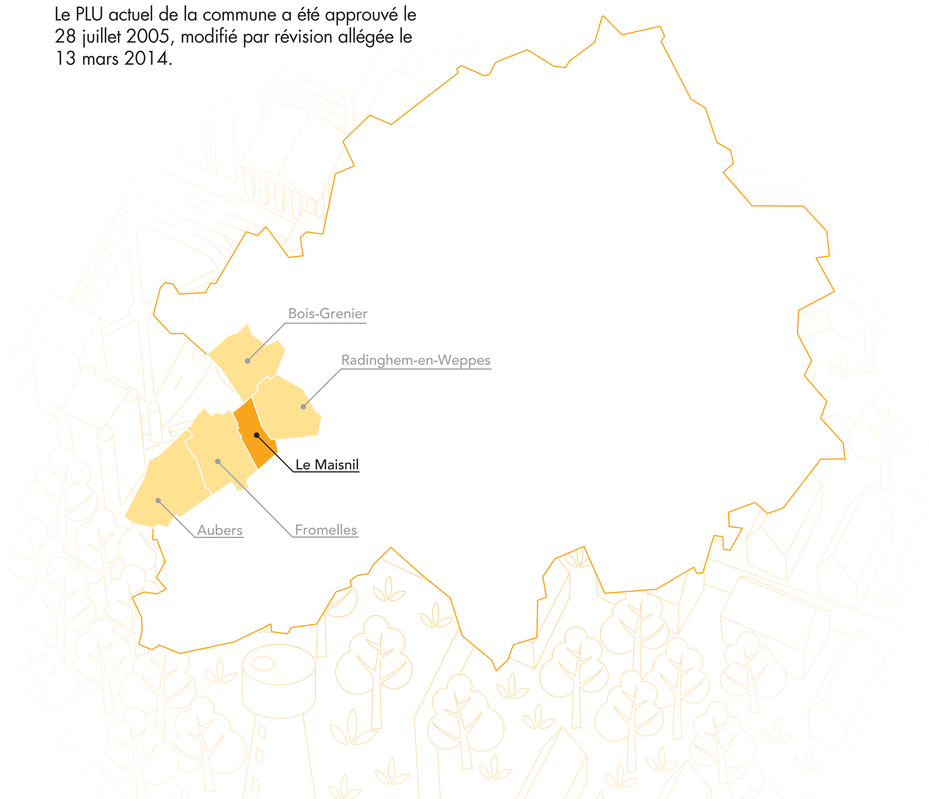
Le PLU actuel de la commune a été approuvé le 28 juillet 2005, modifié par révision allégée le 13 mars 2014.